

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves de 3ème,

Au cours du 3ème trimestre, vous devez poursuivre la procédure d'orientation et d'affectation post 3ème de votre enfant.

1 – Service en Ligne Orientation – SLO (Scolarité Services – Menu Mes services – Onglet Orientation) :

– Consulter et valider la proposition du conseil de classe concernant vos vœux provisoires d'orientation.

- Saisir vos choix définitifs d'orientation (3 choix possibles par ordre de préférence) du **12 avril au 26 mai 2023**.

- Consulter et valider la proposition concernant vos vœux définifs d'orientation à partir du **03 juin 2023**.

2 – Service en Ligne Affectation – SLA (Scolarité Services – Menu Mes services – Onglet Affectation post 3ème) :

– Saisir vos demandes de formations et d'établissements pour la rentrée 2023 (10 choix possibles par ordre de préférence) **du 9 mai au 30 mai 2023**

- *Pour toute demande de dérogation*, il vous faudra en plus, remplir une fiche de demande de dérogation en 2de GT pour lycée hors secteur.

Cette fiche sera disponible au secrétariat.

Elle devra être complétée et rapportée au secrétariat de direction avec toutes les pièces justificatives avant le 25 mai 2023 au plus tard

Si vous êtes dans l'impossibilité de saisir les vœux de votre enfant via le Service en Ligne Affectation – SLA, vous devrez compléter une fiche de vœux (version papier) avant le 26 mai 2023.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.